décembre 2016



## **CAP promo et avancement :**

## Peu de médaillés aux combines nordiques!

Comme dans toutes ses communications, l'exécutif tente de faire croire que « tout va bien ». Pour la CAP des 15 et 16 décembre, il espère faire passer le message qu'il a été particulièrement généreux (les chiffres qu'il balance sont à ramener au nombre de promouvables et plus globalement au nombre d'agents).

A SUD, s'il y a bien une instance où nous voudrions transformer les agents en Minimoys pour qu'ils puissent voir ce qui s'y passe, c'est bien la CAP promo et avancement! Car, la réalité est bien différente de ce qu'annonce le patron.

## Pour SUD, nous sommes touTEs compétents jusqu'à preuve du contraire !

L'exécutif et l'administration ont définitivement enterré le critère d'ancienneté pour les promos et les avancements. Pourtant, l'ancienneté demeure le seul critère objectivable permettant de reconnaître l'expérience, le savoir-faire.

Tout agent devrait donc être susceptible de progresser dans sa carrière et être reconnu pour sa valeur professionnelle à moins qu'il ne soit démontré qu'il est défaillant.

Nous sommes tous compétents jusqu'à preuve (motivée et démontrée) du contraire !

Eh non! Pour l'exécutif, il est inimaginable que l'ensemble des agents soit compétents. Ce sont donc aux agents de faire la preuve continuelle qu'ils sont meilleurs que les autres.

Alors, l'exécutif et l'administration utilisent la « valeur professionnelle » comme une valise dans laquelle on peut mettre tout et n'importe quoi sans devoir se justifier ... Car, valeur aux yeux de qui? Pour quoi faire? Dans l'intérêt de qui? En comparaison avec qui?

La valeur professionnelle leur sert d'alibi pour opacifier leurs choix et ne procéder qu'à une sélection d'individus triés sur le volet en fonction de l'humeur du moment.

## Le tripatouillage organisé

En CAP A, par exemple, le critère supplémentaire avancé par l'administration sur l'accès au grade de Directeur est l'occupation d'un « poste stratégique à enjeux départementaux et à haut niveau d'expertise » ... rien que ça ! Ca le fait graaaave !

Parce que nous avons lourdement insisté pour obtenir une explication sur le contenu de ce contenant et parce que le directeur adjoint aux ressources humaines a complètement séché, le vice-président a admis, en bout de course, que cette notion n'avait pas de définition. Hallucinant!!!

Par conséquent, toutes les personnes nommées à ce grade de directeur territorial sans fonction d'encadrement l'ont été de manière abusive et arbitraire : le fait du prince.

En CAP B, comme en A et en C, c'était comme au marché: « Qui veut mon méritant ? Qui ? ». Face à l'administration, de nombreux élus du personnel (en principe de tout le personnel et non d'un « portefeuille d'agents ») ont brandi leur liste de courses avec le nom de leurs clients « ultra-méritants » tentant de les « faire passer » (ça ne marche pas toujours) devant d'autres considérés, donc de fait, moins méritants. En fonction de quoi ? Sur quels critères ? Finalement, des élus du personnel adoptent la même logique que le patron. Vraiment regrettable !

- → Parce que la « valeur professionnelle » est un véritable fourre tout organisant l'arbitraire et l'opacité
- →Parce que l'application de quotas (en plus à géométrie variable) sur chaque grade exclut des agents titulaires d'examens pro et des agents qui réunissent déjà tous les critères d'ancienneté pour être promus ...
- →Parce qu'ils ont procédé aux arbitrages, à leurs choix avant même que les fiches de proposition d'avancement ne soient toutes remontées : preuve supplémentaire de l'escroquerie ...
- →Parce que la loi permet pourtant au patron de promouvoir tous les agents inscrits au tableau d'avancement et qu'il ne le fait pas ...
- → Parce que le prétexte de la « valeur professionnelle » n'est qu'un alibi pour diviser les agents, les mettre en concurrence et n'en choisir qu'une poignée ...

SUD a refusé de cautionner cette combine et a voté contre toutes les propositions de l'administration. Nous revendiquons l'accès à la promo et à l'avancement de tous les agents promouvables.